Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170832
Centre d'intérêt : 130

Réalisations des cégeps depuis dix ans, 1967-1977 : dossier préliminaire. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1977.
31 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre : CEGEPDIX. Comprend des bibliogr.

Vedette(s)-secondaire(s) : Fédération des cégeps • CEGEPDIX (Opération)

Descripteur(s) : Cégep • Historique • Rôle du collège • Relations collège-communauté • Tendances • Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce document évoque l'histoire des dix premières années des cégeps en présentant leurs réalisations quant aux aspects suivants de l'enseignement : l'accessibilité à l'enseignement post-secondaire, la formation intégrale de l'étudiant, le renouveau pédagogique des étudiants, l'éducation des adultes, l'intégration du cégep dans la vie de la communauté, la participation des gens à l'intérieur du cégep, et finalement, l'impact économique, social et culturel des cégeps.

Type de document :

917132

cégepdix

Federation des cegeps
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montreal Quebec
H2B 1S2

10

RÉALISATIONS DES CÉGEPS DEPUIS DIX ANS

1967-1977

DOSSIER PRELIMINAIRE

SOMMAIRE

		PAGE
LIMINAIRE	Monsieur Jacques Laflamme Président de la Fédération des cégeps	3
INTRODUCTION	Monsieur Robert Sabourin Coordonnateur de l'opération cégepdix	4
1er thème	L'accessibilité à l'enseignement post-secondaire	6
2e thème	L'éducation centrée sur l'étudiant	9
3e thème	Le renouveau pédagogique chez les enseignants	10
4e thème	L'éducation des adultes	12
5e thème	L'intégration du cégep dans le milieu	16
6e thème	La participation des composantes du cégep	19
7e thème	L'impact économique social et culturel des cégeps	21

Conception graphique: Jean Gladu
mai 1977
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

LIMINAIRE

Les cégeps du Québec ont dix ans d'existence. Leur venue a permis une certaine démocratisation de l'enseignement.

Le Québec est passé de 35,000 étudiants au niveau collégial en 1967 à 115,000 étudiants en 1977. Alors qu'il y avait sept (7) endroits dans l'immense territoire du Québec qui offraient de l'enseignement technique public en 1967, nous en comptons maintenant 49.

En 1967, l'on comptait à peine 30 orientations universitaires et options professionnelles. Nous en dénombrons 110 aujourd'hui. L'intégration de l'enseignement général et professionnel ainsi que la coordination des programmes et des stages avec les universités et beaucoup d'entreprises font des cégeps un lieu de concertation assez unique en Amérique du Nord.

Et pourtant beaucoup de critiques circulent au sujet des cégeps. Il serait temps que nous présentions une image concrète des réalisations des cégeps depuis 10 ans.

Ce dossier préliminaire peut servir de rampe de lancement pour une telle opération.

Jacques Laflamme
Président de la
Fédération des cégeps

INTRODUCTION

Le comité organisateur de l'opération cégepdix a fixé sept thèmes qui résument l'ensemble des principales réalisations des cégeps. Le présent dossier ne fait qu'amorcer la réflexion sur chacun de ces sujets. Le but que nous poursuivons est de ramasser suffisamment de matériel autour de ces thèmes dans chacun des collèges afin de bâtir un dossier-synthèse bien étoffé sur les réalisations dans les cégeps depuis dix ans.

Le cégep est devenu, en si peu d'années, l'objet de beaucoup de critiques, de remises en question, de ballottement et de contestations. C'est peut-être signe de vitalité, de permissivité inconnue autrefois, de besoin d'identification d'une collectivité sortie tout à coup de sa domestication sociale...

Ce qui importe c'est de prendre conscience des efforts qui sont tentés, même maladroitement parfois, pour sortir la formation de l'étudiant d'un moule traditionnel conditionné par une conjoncture socio-économique aliénante.

Au-delà de toute idéologie politique il y a un souci constant d'éducateurs de fournir aux jeunes une assistance compétente pour les aider à prendre en charge leur vie humaine totale, professionnelle et sociale. Cette mission a pris d'autres formes aujourd'hui mais elle est aussi valable qu'autrefois... Il faut prendre le temps de photographier assez de quotidien dans l'immense labour qu'est l'enseignement pour se rendre compte que la médiocrité et le laisser-faire n'est pas le lot de la majorité des professeurs.

Depuis 10 ans les administrateurs de ce nouveau niveau d'enseignement sont les maîtres d'œuvre non seulement de la construction de 41 collèges mais aussi d'organisation de services diversifiés à la clientèle.

Cette initiative de la Fédération des cégeps d'obliger le public à regarder les collèges par l'autre bout de la lorgnette n'est pas un exercice de grandes tapes dans le dos; c'est l'occasion de faire l'équilibre entre les possibilités du vécu et les défaillances du système. Peut-être que si nous prenions le temps de regarder VIVRE les cégeps nous serions peut-être bien plus conquis par leur dynamisme interne que scandalisés par leurs faiblesses.

La complexité de la vie contemporaine nous a plus habitués aux commissions d'enquête qu'aux missions d'écoute du milieu.

C'est plus qu'un "regard neuf" sur les cégeps que nous proposons, c'est une recherche d'éléments dynamiques et novateurs qui permettront de saisir ce filon d'engagement psycho-pédagogique capable d'alimenter éventuellement toute une génération d'éducateurs.

BREF HISTORIQUE

En 1964, les membres de la Commission Royale d'Enquête sur l'éducation au Québec présentaient son rapport (Rapport Parent) au gouvernement dont une partie concernait l'enseignement post-secondaire non-universitaire. La principale recommandation était à l'effet de créer un nouveau niveau d'enseignement entre le secondaire et l'universitaire. Pour y arriver, il fallait non seulement regrouper des institutions existantes (collèges classiques, instituts de technologie, écoles d'infirmières, etc.), mais aussi intégrer l'enseignement général et l'enseignement professionnel. On s'approchait ainsi d'une nouvelle tendance des "community colleges" américains mais avec une différence marquée au niveau de la concertation entre les différents organismes impliqués en particulier les universités, les corporations syndicales et le ministère de l'Éducation.

Voici en quelques mots l'objectif fixé par le Rapport Parent pour les instituts (1):

"Assurer au plus grand nombre possible d'étudiants qui en ont les aptitudes, la possibilité de poursuivre des études longues et de meilleure qualité; cultiver l'intérêt et la motivation chez les étudiants pour diminuer le nombre des échecs et des abandons prématurés; favoriser une meilleure orientation des étudiants selon leurs goûts et leurs aptitudes; hausser le niveau des études pré-universitaires et de l'enseignement professionnel; uniformiser le passage des études secondaires aux études supérieures et mieux préparer les étudiants à entreprendre ces dernières... Il faut corriger la dispersion d'énergie par un regroupement audacieux; il faut briser les cloisonnements inutiles par un système polyvalent; il faut sortir de la confusion par des structures simples et cohérentes. Du même coup, nous croyons qu'on améliorera la qualité de l'enseignement; on donnera à tous la chance de faire des études plus poussées; on favorisera une meilleure orientation en fonction des goûts et des aptitudes. Tels sont les objectifs principaux que nous proposons et que nous croyons réalistes."

(1) Commission Royale d'Enquête sur l'éducation, Tome I, Chapitre VI, 1ère partie: Les objectifs.
Le mot institut utilisé par le Rapport Parent fut transformé un an plus tard en Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

En juin 1967, l'Assemblée nationale approuvait un projet de loi 21 créant ce nouveau niveau d'enseignement post-secondaire. Quelques mois plus tard, le gouvernement créait douze corporations chargées de mettre sur pied les douze premiers cégeps.

La direction générale de l'enseignement général et professionnel (DGEEC) voyait le jour en octobre 1967 au Ministère de l'Éducation.

Au même moment, les représentants des douze premiers cégeps cherchèrent à se former en association. Ce n'est qu'en mars 1969, après six assemblées générales, que fut octroyée la charte de la Fédération des cégeps.

Cet organisme subventionné par les collèges offre des services d'information, de consultation et de recherche dans le domaine de l'administration, de la pédagogie et des relations de travail.

Il essaie d'établir certaines formes de concertation entre les collèges soit par le biais de son assemblée générale composée de directeurs généraux, soit par le biais des commissions regroupant les cadres et les professionnels de chacun des cégeps.

Enfin, et toujours en octobre 1967, la direction générale de la planification du M.E.Q. publiait le document d'éducation no 3 sur "l'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel".

Voici comment y étaient résumés les objectifs poursuivis:

- établir une liaison organique, claire et bien définie, entre l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire;
- répondre aux besoins de la croissance des inscriptions;
- assurer des services scolaires équivalents dans toutes les régions du Québec;
- permettre aux institutions actuelles de mieux définir leur vocation et de situer leur action en toute connaissance de cause;
- permettre aux étudiants une orientation progressive de leurs études qui soit le mieux adaptée possible à leurs aptitudes et à leur personnalité;

– permettre le recyclage, dans chaque région, de la population active de façon à la préparer à des emplois techniques spécialisés;

– offrir aux adultes le complément de formation générale nécessaire pour jouer un rôle actif dans notre société.

Cégep boîte à cours ou milieu de vie?

La plupart des cégeps actuellement existants furent créés entre 1967 et 1969. A partir de ce moment et compte tenu des crises vécues en 1969 et 1970, plusieurs groupes cherchèrent à apporter des correctifs à la formule cégep afin de modifier la trajectoire. Il y eut l'an deux des cégeps qui fit presque scandale. Le colloque de la Fédération des cégeps en 1970, le rapport Roquet vers la même époque sur les cours communs, le projet de régime pédagogique en 1972 et le rapport Nadeau en 1975 (redéfinition du collège public). La Fédération des cégeps essaya de réagir contre les diverses pressions des derniers temps en présentant une vue intérieure de la vie des cégeps. C'est ce qu'elle fit précisément par son Congrès d'orientation en 1976.

Voici en résumé comment les gens de l'intérieur des collèges voyaient cette réalité pour aujourd'hui et pour demain:

1. les cégeps sont autant un milieu de vie qu'un endroit pour obtenir un diplôme;

2. la formation de l'étudiant doit être envisagée dans sa globalité; formation technique, psychologique, sociale, culturelle et physique;

3. l'accessibilité doit s'étendre davantage aux adultes.

Les gens de l'extérieur et en particulier les employeurs actuels ou éventuels voyaient les cégeps d'un œil différent. Beaucoup de dirigeants d'entreprise n'ont pas encore très bien compris comment la contestation pouvait être amorcée si facilement dans les cégeps et prendre des proportions aussi gigantesques dans certains endroits. Pour eux ce manque de discipline "élémentaire" ne pouvait être que très préjudiciable pour la formation et la préparation de l'étudiant en fonction du marché du travail.

Plusieurs organismes ont mis en doute la qualité de l'enseignement et le sérieux de la formation dans les cégeps. Chacun conservant ses images, le fossé s'est élargi entre les éducateurs et les administrateurs scolaires d'une part et les dirigeants d'entreprises d'autre part. Il n'y a eu pratiquement aucun échange en profondeur entre les deux groupes depuis 10 ans.

Peut-on espérer que l'opération cégepdix sera une occasion de rapprochement significatif surtout pour le bénéfice des étudiants qui constituent la promesse de l'avenir?

Robert Sabourin
Coordonnateur de
l'opération cégepdix

L'accessibilité à l'enseignement post-secondaire

L'accessibilité physique

En 1967, le Québec comptait 12 collèges publics offrant à 15,000 étudiants une trentaine d'options professionnelles et d'orientations universitaires.

En 1977, le Québec compte 41 collèges publics offrant à 106,000 étudiants au delà d'une centaine d'options professionnelles et d'orientations universitaires.

Le gouvernement a investi un demi milliard de dollars dans la construction de ces 41 cégeps répartis sur l'immense territoire du Québec et où les étudiants peuvent aussi bien se préparer aux études universitaires qu'à l'exercice d'une profession de type technique.

Les cégeps sont très bien équipés pour répondre aux exigences de l'enseignement post-secondaire. Mentionnons à titre d'exemple:

- Les services audio-visuels qui permettent une gamme très variée de services dans la production, la constitution d'audio-vidéothèque et la réalisation de nouvelles approches méthodologiques dans l'enseignement;
- La mise au point de laboratoires et des équipements dans le secteur professionnel qui font l'envie non seulement des industries mais aussi de plusieurs départements universitaires;
- Les centres de documentation (bibliothèque et audio-vidéothèque);
- Les services de support à la pédagogie comme les centres de recherche et expérimentation et les services de perfectionnement des personnels qui démontrent un souci constant des cégeps d'améliorer la qualité de l'enseignement et de répondre aux exigences de la société actuelle;
- Les nombreux services aux étudiants tels que l'aide pédagogique individuelle, le counseling pédagogique et psychologique, l'orientation, la santé, le sport, la pastorale, le socio-culturel et le logement;
- Les services informatiques très sophistiqués et très polyvalents tant pour la pédagogie et la gestion que pour la recherche et l'expérimentation.

L'accessibilité pédagogique

Ce n'est pas tout d'avoir accès aux institutions d'enseignement post-secondaire. Encore faut-il y demeurer assez longtemps pour réaliser les objectifs de formation. Environ 45% des étudiants inscrits reçoivent un diplôme avec une légère différence entre les secteurs général et professionnel.

Nous prenons conscience d'un phénomène de "drop out" et de "drop in" qui permet de réaliser que les objectifs de formation sont trop identifiés au programme traditionnel axé sur la transmission de connaissances et pas assez sur le développement intégral de la personne. L'analyse de l'abandon des études est une préoccupation naissante dans notre milieu.

En 75-76 les demandes d'admission étaient acceptées à 80%. L'absence de politiques "connues" rend difficile l'appréciation des différences dans les con-

ditions d'admission d'un cégep à l'autre.

Depuis deux ans il y a autant de filles que de garçons aux cours réguliers et plus de 60% de femmes dans les cours aux adultes.

Les cégeps ont timidement envisagé une politique de "porte ouverte" donnant une chance à des étudiants qui **semblent** moins bien préparés "académiquement". Mais la structure des programmes et des services n'a pas été pensée selon cette optique. C'est pourquoi une telle chance peut être illusoire si les approches pédagogiques et méthodologiques obligent les "handicapés académiques" à suivre le même rythme d'apprentissage que les autres.

L'accessibilité financière

Les étudiants de milieu socio-économique modeste sont partagés presqu'à part égale entre les secteurs général et professionnel. Les étudiants venant de milieu aisé sont en très grande majorité inscrits au secteur général.

Même si les bourses et les prêts peuvent aider au delà de 40% des étudiants inscrits aux études de niveau collégial offrant la gratuité scolaire on peut se demander s'il n'y a pas d'autres facteurs qui empêchent les étudiants de milieu modeste d'opter davantage pour le secteur général. Il y a certes le fait que les programmes professionnels permettent d'accéder plus rapidement sur le marché du travail même si les étudiants sont obligés de prendre les bouchées doubles à cause des exigences très grandes de ces programmes.
C'est peut-être aussi dû au fait que l'intelligence spéculative domine encore largement les programmes d'orientation universitaire. L'intelligence pratique est une richesse qui n'est pas cotée de la même façon spécialement sur le marché de l'enseignement facultatif (post-obligatoire).

A quoi servirait d'avoir tant bâti si les défavorisés aux plans socio-économique et pédagogique le demeurent encore? C'est ce genre de question qui caractérisent les interventions de la C.S.N. et de la C.E.Q. en particulier.

L'éducation centrée sur l'étudiant

Dans son rapport annuel 1969/70, le Conseil supérieur de l'éducation optait pour une conception organique de l'activité éducative centrée sur le dynamisme et les ressources intérieures de l'étudiant. L'activité éducative ainsi comprise "embrasse dans son horizon non seulement les objectifs de formation intellectuelle, mais aussi les objectifs de maturation affective et de maturation sociale; elle cherche à favoriser le développement de l'autonomie intérieure et le sens des responsabilités" (1).

Après les années troubles que venait de connaître le milieu collégial québécois, cette vision de l'éducation, partagée également par l'Opération-Départ (Montréal) et plus tard par le Rapport Faure, allait engendrer ou appuyer un certain nombre de changements dans le domaine de l'éducation au Québec.

Au niveau collégial, des efforts ont été faits et par des enseignants, et par des administrateurs, pour atteindre les objectifs de formation intégrale définis dans **l'activité éducative**.

Une étude effectuée en 1973 sur le test PERPE et les valeurs éducatives des professeurs et des étudiants dans les cégeps révèle que deux tiers des enseignants ont pour idéal une conception organique de l'éducation alors que la moitié a déjà un comportement pédagogique organique.

Effectivement, plusieurs expériences pédagogiques réalisées au Québec au cours des dernières années s'inspirent de cette conception de l'éducateur et mettent l'accent, à des degrés divers, sur l'apprentissage de l'étudiant, le développement de son autonomie et de sa créativité. Bien qu'elles manquent souvent de rigueur scientifique, ces expériences témoignent d'une réelle volonté de sortir d'une conception étroite de l'enseignement qui confine l'éducateur dans un rôle de "transmetteur" de connaissances et l'étudiant dans un rôle passif de "récepteur".

(1) Québec (Province), Ministère de l'Éducation, Conseil supérieur de l'éducation, *L'activité éducative*, Rapport annuel 1969/70, Québec, mars 1971, p. 38.

Thème 3

10

Le renouveau pédagogique chez les enseignants

Chaque fois que nous avons entendu parler de renouveau pédagogique nous avons toujours été surpris de voir le peu d'**encadrement** dont bénéficiaient les professeurs, pour s'impliquer à fond dans des expériences pédagogiques pouvant améliorer les activités d'apprentissage.

Or nous croyons qu'en ce domaine plusieurs cégeps et particulièrement la Fédération des cégeps ainsi que la direction générale de l'enseignement collégial ont été les initiateurs d'activités d'encadrement et de support assez uniques au Québec.

Trois secteurs d'activités ont été privilégiés: l'information sur la pratique pédagogique, le perfectionnement des professeurs et la recherche-expérimentation.

La Fédération des cégeps réalise depuis 3 ans des carrefours pédagogiques avec la participation d'un certain nombre de professeurs et de conseillers pédagogiques. Un périodique appelé Cégepédagogie fournit des résumés d'expériences et de recherches en pédagogie. De plus le CADRE (1) a développé une collection de documents sur l'éducation, notamment par la cueillette des documents produits dans les institutions.

Un groupe de cégeps a pris l'initiative de "négocier" un programme de perfectionnement pour les enseignants avec l'université de Sherbrooke. Trois groupes sont impliqués dans cette programmation: une équipe de l'université, une équipe de répondants locaux (conseillers pédagogiques auprès des professeurs de collèges) et une équipe de recherche-action guidée par l'I.N.R.S. - Éducation.

Ce qu'il y a de plus innovateur dans cette formule maintenant utilisée par une dizaine de collèges, c'est le fait que les usagers (les professeurs de CEGEP) peuvent travailler à l'élaboration de leur propre programme de perfectionnement en situation de travail.

Les activités de recherche-expérimentation touchent divers aspects de la formation: le contenu des programmes, la méthodologie, la participation de l'étudiant à son processus d'apprentissage, l'évaluation de la démarche et des objectifs du programme, etc.

En plus des projets axés sur les disciplines, la formation sur mesure et l'interdisciplinarité, il faut souligner les projets d'apprentissage individualisé, d'intégration de l'audio-visuel, d'évaluation ou de réorganisation des programmes.

Même si toutes ces activités sont d'inégales valeurs, il ressort de cet inventaire un souci réel des professeurs de cégeps d'améliorer la qualité de l'enseignement et de remettre indirectement en question le métier traditionnel d'enseignant.

(1) CADRE, Centre d'animation de développement et de recherche en éducation.

L'éducation des adultes

Ce secteur de l'éducation a connu des développements spectaculaires à partir de 1966 compte tenu des ententes fédérale-provinciale permettant au Québec de recevoir plusieurs centaines de millions de dollars pour l'enseignement post-secondaire et d'autres montants substanciels pour des programmes en faveur des chômeurs.

Même si le Gouvernement fédéral contrôle le financement de l'éducation des adultes depuis 1966, il faut souligner les efforts spécifiques accomplis au Québec grâce à ce s sommes. En 1964, il se dépensait deux millions de dollars pour la formation des adultes; dix ans plus tard il s investit plus de cent millions dans ce domaine (1).

Partis légèrement en retard dans cette enchère de services aux adultes, les cégeps ont mis quelque temps à se situer dans ce système. Ils ont tout de même, en l'espace de seulement quelques années, établi des programmes assez diversifiés de formation générale et de formation professionnelle. Ce n'est que tout récemment qu'ils ont ouvert timidement la porte à des programmes de formation socio-culturelle. Il faut dire qu'en ce secteur particulier les commissions scolaires avaient déjà occupé "le terrain", supportés en cela par le conseil supérieur de l'Education (2).

(1) Belanger Paul, "L'éducation populaire en plein «coup»", dans LE DEVOIR, août 1975, p. 5.

(2) Thibault, André, "La formation socio-culturelle des adultes, une clef qui ouvre le cégep à la communauté", dans Cégeps/progrès, fév. 77, p. 16 et suivantes.

Trois facteurs principaux ont rendu la tâche des coordonnateurs de l'éducation aux adultes plus difficile au niveau des cégeps:

- l'attrait des universités et des régionales;
- l'absence de politique cohérente dans le domaine de l'éducation aux adultes;
- le manque de préparation des enseignants.

L'attrait des universités et des régionales

Les adultes en assez grand nombre étaient habitués à fréquenter l'université qui a une renommée et offre du prestige à une démarche de perfectionnement même si une bonne partie des argents perçus n'était pas utilisée pour des services adéquats aux adultes. Ce fut pendant assez longtemps et ça demeure encore "la vache à lait" de plusieurs autres services universitaires.

D'autre part les commissions scolaires régionales ainsi que les centres de formation professionnelle offraient depuis plusieurs années des programmes de formation professionnelle et de formation générale pour un grand nombre d'adultes puisque la majorité avait besoin soit d'un diplôme d'études secondaires ou de recyclage au niveau d'un métier. Ces services bien structurés à cause de l'affluence de clientèle pouvaient se permettre d'offrir progressivement des programmes de formation populaire ou socio-culturelle.

Durant leurs premières années d'existence les cégeps n'avaient ni le prestige des universités, ni les structures de services des régionales. Dans la plupart des cégeps il n'y avait qu'un coordonnateur de l'éducation permanente qui répondait tant bien que mal à toutes les demandes.

Depuis quelques années plus d'adultes viennent chercher un diplôme d'études collégiales et désirent se recycler au niveau technique.

L'absence de politiques cohérentes

Il y aurait tout un roman à écrire sous cette rubrique. Les coordonnateurs de l'éducation permanente lors du Congrès d'orientation de la Fédération des cégeps en 1976 parlaient d'un fouillis administratif. C'est encore trop récent pour avoir changé! Il suffit de souligner qu'il y a DIX organismes gouvernementaux fédéraux et provincial impliqués dans ce secteur d'activités sans parler des commissions scolaires et des cégeps ainsi que de leur Fédération respective.

L'imbroglio majeur se situe au niveau de l'identification des besoins de formations. Le Gouvernement fédéral prône une formation "descolarisée" qui élève le niveau de qualification des travailleurs, assure leur mobilité professionnelle et les adapte aux changements technologiques. Le M.E.Q. inspiré par le concept d'éducation récurrente répandu par l'O.C.D.E. parle d'éducation post-obligatoire axée sur la promotion exclusive de la formation professionnelle. Les coordonnateurs de l'éducation permanente, appuyés en cela par l'I.C.E.A. voudraient que l'Éducation des adultes s'inscrive dans un mouvement de démocratisation du savoir et de promotion collective des différents milieux. Peut-on transcender la formation purement technique du travailleur-producteur pour rejoindre la formation globale du citoyen qui aujourd'hui plus que jamais a besoin de support physique, psychologique et social pour faire face à une société de stress, d'isolement et de bouleversement des valeurs.

Ce qui inquiète aussi les coordonnateurs de l'éducation permanente qui ont une voix bien faible dans ce tohu-bohu administratif complexe, c'est que 65% des millions sont investis dans la bureaucratie et il ne reste que 35% pour la formation proprement dite.

Le manque de préparation des enseignants

Beaucoup de professeurs engagés pour offrir des cours aux adultes n'ont fait, faute de savoir mieux, que répéter les cours préparés pour les jeunes de 17-19 ans. Par ailleurs les dernières conventions collectives des enseignants rétrécissaient davantage la marge de manœuvre des coordonnateurs de l'éducation aux adultes en les obligeant à engager prioritairement les professeurs de l'enseignement régulier. Non seulement la science de l' "andragogie" vient à peine de faire ses premiers balbutiements dans les cégeps, mais les coordonnateurs étaient dépourvus des services de support ou d'encadrement pédagogique pour les professeurs. Malgré les efforts de la commission des coordonnateurs de l'éducation permanente pour corriger cette situation tant auprès du M.E.Q. que de la Fédération des cégeps, il fallut de véritables négociations au niveau local doublées de stratégies pour obtenir un minimum de support pédagogique.

Malgré toutes ces embûches et ces contraintes l'équipe des coordonnateurs de l'éducation aux adultes est décidée plus que jamais à faire valoir ses points de vue et à les défendre âprement auprès des instances responsables de ce secteur d'enseignement.

Ce dynamisme et cette ténacité se sont manifestés au niveau local dans plusieurs cégeps. Depuis quelques années on constate des efforts sérieux et persistants dans les domaines suivants:

- support andragogique pour les professeurs;
- recherche et expérimentation dans la formation sur mesure;

- véritable analyse des besoins de la population;
- ouverture au troisième âge;
- déplacement des services du cégep dans le milieu de travail;
- concertation avec l'entreprise;
- etc.

Les cégeps sont rendus à un tournant important de leur vie de services. Il serait peut-être temps que les conseils d'administration déterminent des politiques courageuses qui assureraient un meilleur équilibre des ressources et des services pour mieux desservir la population adulte. Au nom de quel principe doit-on la considérer comme marginale dans les services de formation et de perfectionnement?

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation des adultes: dix ans après, Philippe Gariépy dans Cégeprogos, no 41, avril 1976, pp. 38-43.

Rapport sur l'éducation des adultes, Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, Sainte-Foy, octobre 1975.

L'éducation des adultes dans les cégeps; nécessité d'un tournant, Fédération des cégeps, Montréal, 1974.

L'état et les besoins de l'éducation des adultes en 1976, Conseil supérieur de l'éducation du Québec, Commission de l'éducation des adultes, Québec, mai 1976.

De l'éducation des adultes à l'éducation permanente, Philippe Gariépy, Fédération des cégeps, Montréal, janvier 1974.

Vers une organisation de la formation des adultes ajustée aux besoins, Cégep Lionel-Groulx, service d'éducation des adultes, Ste-Thérèse, 1975.

L'apprenant adulte, Jean-Louis Bernard, La Librairie de l'Université de Montréal, 1976.

Thème 5
14

L'intégration du cégep dans le milieu

C'était le voeu des membres de la Commission d'enquête sur l'éducation (Rapport Parent) de voir le cégep s'intégrer dans son milieu.

On peut dire qu'en dix ans ce voeu n'a pas été tellement exaucé malgré un rappel en ce sens à quelques reprises (1).

Les soucis de construction, d'organisation et de contestation ont considérablement distrait les administrateurs de cette préoccupation. Il faut dire aussi que la tradition n'avait pas tellement encouragé cette concertation avec le milieu mises à part quelques tentatives en ce sens par les anciens instituts de technologie.

Cette intégration dans le milieu peut prendre diverses formes:

- analyse des besoins du milieu;
- concertation avec les autres organismes éducatifs;
- concertation avec les entreprises et les autres agents socio-économiques;
- ouverture du cégep au milieu.

Analyse des besoins

Sans aller aussi loin que le cégep de Saint-Jérôme (2) dans l'analyse sociologique du milieu, quelques cégeps ont tenté de mieux connaître les besoins de la population environnante afin d'offrir des services plus appropriés.

(1) Gaboury, Robert, "Le cégep dans son milieu", dans Perspectives, vol. 5, no 3, sept. 70.

(2) Blondin, Bertrand et H. Paul Gendreau, Les attitudes et les attentes à l'égard du Cégep de St-Jérôme, résultats d'un rapport de recherche, Saint-Jérôme, Cégep de Saint-Jérôme, septembre 1970.

Concertation avec les autres organismes éducatifs

Dès '69 un cégep avait pris l'initiative de regrouper tous les organismes éducatifs de la région, de l'élémentaire à l'université et des secteurs francophones et anglophones. Après deux ans d'efforts louables ces dirigeants se sont rendus compte qu'un manque de support et de cohésion du M.E.Q. en ce domaine rendait illusoire et marginale toute concertation régionale. C'était d'autant plus inexplicable que l'équipe du bureau régional du M.E.Q. était le cheville ouvrière de cette concertation régionale. Mais il fallut se rendre à l'évidence: le M.E.Q. n'avait pas d'orientation et de mandat précis à confier à ses bureaux régionaux.

Il y eut quelques autres tentatives ultérieurement au gré des circonstances. Il importe de mentionner ici une expérience qui dure encore après trois ans de cheminement. C'est FER DE LANCE né de la concertation de la C.S.R. du cégep et de l'université de Sherbrooke. A partir d'un service d'information et de counseling subventionné par les trois organismes et par le M.E.Q. une analyse systématique des besoins a été effectuée dans la région de l'Estrie. On s'est rendu compte cependant après deux ans de travail qu'un fossé énorme séparait les besoins exprimés des services actuellement offerts dans les institutions. Les structures et le fonctionnement encore très traditionnels surtout du cégep et de l'université rendaient illusoire et même frustrant le fait de dire à la population que l'on serait en mesure de répondre à ses besoins.

Concertation avec les entreprises

Plusieurs collèges ont travaillé avec les dirigeants d'entreprises par le biais des stages pour les étudiants. Ils ont réalisé que les représentants d'entreprises sont très ouverts à la collaboration et qu'ils peuvent non seulement comprendre les objectifs de formation mais aussi s'associer au cégep pour assurer un véritable complément à la formation de l'étudiant.

Quelques collèges ont mis plusieurs personnes au service du milieu pour des projets communautaires. A certains endroits les étudiants eux-mêmes ont été impliqués dans des projets de développement, d'analyse de besoins et de recherche dans le cadre de leur programme de formation. Autant dans le secteur professionnel que général plusieurs professeurs sont imbus de cette préoccupation sociale d'intégration au milieu et la concrétisent dans leurs plans de cours.

Ouverture du cégep au milieu

Mis à part ce qui a été dit au sujet de l'éducation aux adultes, il est évident que très peu de choses ont été faites pour ouvrir davantage le cégep au milieu. La marge financière en ce domaine est presque nulle à moins de subventions spéciales. Tout doit s'autofinancer. Les cégeps malgré tout cela deviennent de plus en plus des lieux de convergence et d'alimentation socio-culturelle. La très grande majorité de nos artistes et de nos vedettes ont pu utiliser les cégeps comme tremplin avant la Place des Arts ou l'étranger.

Des expériences de conditionnement physique pour la population dénotent aussi un esprit d'ouverture au milieu. Les cégeps ont toutes les ressources pour rendre de précieux services dans le domaine de l'animation sociale et de la prise en charge par les groupes de citoyens de leurs problèmes. Pour y arriver il faut non seulement changer les mentalités à l'intérieur du cégep, mais aussi assurer une véritable décentralisation des responsabilités administratives qui rendrait plus réalisables de tels services.

On peut signaler en guise de conclusion qu'une telle intégration du cégep dans le milieu suppose de bons mécanismes d'information et de publicité. Mis à part quelques cas particuliers il ne semble pas que les dirigeants de cégeps aient été de bons vendeurs de leurs services et de leurs ressources à l'extérieur. Est-ce pudeur ou crainte d'envahissement?

Thème 6

16

La participation des composantes du cégep

Le démarrage des cégeps a été entrepris sous le signe de la participation. En 1965, le comité de planification de l'enseignement pré-universitaire et professionnel comprenait des représentants des collèges privés, des universités du Québec, des écoles normales, des instituts de technologie, des corporations syndicales et du ministère de l'Éducation. C'est ce groupe qui a tenté de trouver une formule qui inciterait les diverses composantes des cégeps à prendre une part active dans l'orientation et le développement de ces institutions nouveau genre.

C'est ainsi que le conseil d'administration prévu par la loi comprend 19 membres dont 2 administrateurs, 4 professeurs, 2 étudiants et 11 autres personnes de l'extérieur.

Plusieurs organismes syndicaux auraient voulu que la commission pédagogique composée d'administrateurs, de professeurs et d'étudiants soit le lieu privilégié de concertation pour toutes questions d'ordre pédagogique en l'investissant d'un pouvoir décisionnel. Ce fut une des grandes pierres d'achoppement à la participation.

Quelques commentaires sur la participation

Beaucoup de gens à l'intérieur des cégeps ont été frustrés par l'illusion de la participation. Celle qui a pu donner des résultats a souvent opéré en marge du système établi.

Et pourtant la formule préconisée par le législateur en 1967 aurait pu apporter des résultats assez extraordinaires à la condition que soient mises en place les conditions de sa réalisation.

Les principales difficultés ne sont pas tellement faciles à cerner mais on peut en déceler quelques-unes. La structure participative a été "encadrée" dans un organisme fortement hiérarchisé et "conditionnée" par les politiques administratives centralisées et les négociations de conventions collectives centralisées.

Ce fonctionnement a fortement incité tant les groupes de professeurs que les groupes d'étudiants à organiser des "systèmes de pressions" auprès des instances "centralisées", c'est-à-dire le ministère de l'Éducation lorsqu'il y avait des problèmes majeurs.

Les conseils d'administration ont été vite perçus par ces divers groupes comme des organismes sans pouvoir et sans capacité d'intervention efficace auprès des autorités gouvernementales.

De plus, les collèges ont été littéralement "embarqués" dans une philosophie de participation dont ils ignorent encore le sens réel que l'État veut lui donner.

Nous serions portés à penser que le système éducatif, surtout au ministère de l'Éducation, n'avait pas été pensé après 1967 en fonction de cette philosophie de participation. Tout le monde voulait participer à tout et pensait pouvoir décider de tout, en commun, alors que les règles, politiques et procédures administratives étaient pensées par d'autres, ailleurs, et dont les préoccupations étaient d'un tout autre ordre, à savoir: normaliser, contrôler et approuver.

L'impact culturel social et économique des cégeps

INTRODUCTION

Pour aborder un sujet aussi vaste que l'impact économique, social et culturel des cégeps, il fallait trouver des gens qui possèdent une vue d'ensemble du système d'enseignement. Le responsable de ce dossier a rencontré des personnes qui avaient été impliquées dans la réforme de l'enseignement et leur a demandé si l'impact qu'avaient eu les cégeps correspondait à ce qu'ils avaient prévu. L'interviewer tient à remercier monsieur Guy Rocher, sœur Ghislaine Roquet et le frère "*Untel*", monsieur Jean-Paul Desbiens ainsi que monsieur Jacques Lazure, professeur de sociologie à l'UQAM et monsieur Raymond Turcotte, directeur des services aux étudiants au collège Ahuntsic. Pour des raisons techniques ces deux derniers interviews n'ont pu être reproduits.

Compte rendu de l'entrevue de Guy Rocher

Impact culturel

Avant de parler des étudiants – qui, au fond, sont la raison d'être des cégeps – je vais d'abord parler des professeurs.

Création d'une classe de professeurs de cégep

Quand on a pensé à mettre sur pied les cégeps, à la Commission Parent, une des principales objections qui nous étaient faites, par des Français, des Américains et des gens d'ici avec lesquels nous en discutions, c'était: Vous allez créer une classe de professeurs qui vont être des frustrés perpétuels parce qu'ils voudront toujours enseigner à l'université et qu'ils n'y parviendront pas, pour la plupart.

Comme si enseigner au cégep ne pouvait pas être satisfaisant en soi et ne pouvait être considéré que comme un tremplin pour le bien-être parfait qu'était l'université.

On nous avait tellement dit que c'était un danger qu'il m'en est resté une inquiétude quand les cégeps se sont créés. Et ce qui me frappe, c'est que, finalement, ce n'est pas du tout ça qui s'est passé; cette prédiction est une des prédictions de malheur qui ne s'est pas réalisée. Au contraire, les professeurs de cégep ont formé, au Québec, ce qu'on pourrait appeler une nouvelle "intelligentsia" et ils ont, selon moi, contribué à faire mûrir le climat intellectuel et culturel du Québec.

Ce groupe de professeurs est très différent des professeurs d'université; ils sont plus près de la réalité, ils ont un mode de réflexion qui n'est pas le même. Et, en même temps, ils diffèrent des enseignants des secteurs élémentaire et secondaire; ils ont une autre attitude mentale, un autre mode de pensée, d'autres préoccupations.

Un des impacts culturels des cégeps, je pense, c'est précisément la contribution qu'apportent les professeurs de cégep à notre vie culturelle. Par exemple, ils contribuent à la discussion publique en écrivant des articles dans les journaux. Leurs articles ne sont pas nécessairement toujours bons – pas plus que ceux des professeurs d'université – mais ils apportent une sorte de vitalité intellectuelle. Certains de ces professeurs ont créé des revues, la revue "*Critère*" par exemple, et ils contribuent à beaucoup d'autres revues. On les retrouve à la radio et à la

télévision, et ils sont actifs dans les syndicats d'enseignants.

Ce ne sont pas là des choses qui se mesurent. Il n'y a pas d'échelle sur laquelle on peut placer cette réalité-là. Mais, pour moi, c'est un acquis pour le Québec, surtout pour le Québec contemporain qui, à mon avis, avait un grand saut en avant à faire, du point de vue culturel. Je ne dis pas que ce grand saut est déjà fait, mais ce jeune corps professoral nous a certainement fait progresser dans cette direction.

La formation des étudiants de cégep

Pour ce qui est des étudiants, on a dit beaucoup de choses contre la formation qu'ils recevaient au cégep puisque c'est par là qu'un certain nombre de gens les jugent, à un moment donné, quand ils arrivent à l'université.

Je suis prêt à concéder assez facilement que les étudiants d'aujourd'hui ont beaucoup moins de facilité à écrire en français qu'il y a quelques années et qu'ils lisent peut-être moins que ceux d'autrefois. Mais quand on dit ça, je pense qu'on compare des melons et des raisins: il ne s'agit pas de la même population et il est très injuste, selon moi, de comparer le petit groupe de finissants de collèges classiques avec ceux qui sortent maintenant du cégep.

Une chose qui me frappe, chez les finissants de cégep, c'est qu'ils arrivent à l'université avec beaucoup plus d'esprit critique que les jeunes d'autrefois; ils ont une manière beaucoup moins conformiste d'aborder la vie intellectuelle. Et c'est d'ailleurs ce qui, bien souvent, met mal à l'aise certains professeurs d'université, parce que ce non-conformisme intellectuel peut, à certains moments, friser l'anarchisme intellectuel, le désordre et même le verbiage. Mais ce sont là des défauts de ce qui, par ailleurs, est positif.

Création d'un milieu où se développe une autre forme de culture

Il n'y a pas de doute qu'un certain nombre de cégeps, du moins, ont contribué à brasser les catégories mentales des jeunes. Ceci veut donc dire, qu'avec le cégep, on a créé un milieu où se développe une autre forme de culture, une autre forme de travail intellectuel.

Ce qui me frappe souvent, à l'université (j'ai été 25 ans professeur d'université, et c'est comme si je l'étais encore), c'est que les diplômés de cégep nous reprochent souvent d'avoir encore des méthodes d'enseignement archaïques, de ne pas tenir compte de ce qu'ils ont appris au cégep, de ne pas réussir à sortir suffisamment de notre matière, de ne pas avoir un enseignement centré sur eux, etc. Ils nous disent volontiers que c'était bien plus intéressant, bien plus vivant au cégep, que les professeurs étaient plus décontractés et que les contacts entre les professeurs et les étudiants étaient plus faciles et plus courants.

Pour ma part, j'ai rarement entendu des étudiants parler de manière très négative du cégep, et je crois qu'une bonne partie des attaques contre le cégep vient d'adultes qui le jugent à la lumière d'un passé qui est le leur.

Le taux de satisfaction des étudiants

Dans une étude qui se poursuit encore, et dont j'étais le coresponsable il y a cinq ou six ans, nous avons trouvé des taux de satisfaction très élevés chez les étudiants des écoles polyvalentes et des cégeps (1). Il y a donc une bien plus grande satisfaction chez les jeunes qu'on le dit, et ces données sont d'autant plus révélatrices qu'elles ont été recueillies quand les cégeps étaient en grève; on sortait alors de la contestation des années '68 et '69.

Nous traversons une période de remise en question globale

Quand on se met à faire le procès du cégep – et c'est très facile à faire, je pense –, ce n'est pas vraiment le procès du cégep qu'on fait. À mon avis, ce dont on fait le procès, c'est, finalement, bien plus le procès de l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons sur l'avenir de l'ensemble du système d'enseignement. En fait, je crois que nous traversons actuellement une période de remise en question globale.

à abaisser le niveau culturel du Québec, je trouve que c'est l'affirmation la plus simpliste, la plus injuste qui soit, parce qu'on s'en prend à un épiphénomène; il s'agirait du cégep, du collège classique ou de n'importe quelle autre institution, et on pourrait, je crois, dire la même chose. Pour ce qui est du collège classique, il serait, bien sûr, complètement déphasé dans la société moderne. Ce qui ne veut pas dire que le cégep soit nécessairement la réponse; je crois qu'il n'y a pas qu'une réponse, en ce moment.

Dans l'évolution générale de la culture, nous nous trouvons actuellement à un point que nous pourrions qualifier de "mutation"; et il en est de même pour certaines institutions — comme le système d'enseignement, de la maternelle à l'université — qui sont un peu porteuses de culture. En somme, on ne sait plus trop où on s'en va; mais, moi, ça ne m'énerve pas plus que ça; je trouve que c'est normal.

Impact social
Le cégep a voulu briser certaines murailles

Sur le plan social, un objectif important, mais vers lequel il reste encore beaucoup de chemin à faire, était de briser les murailles qui existaient autrefois entre les institutions qui représentaient la technique. Il s'agit là d'un problème social de distinction et de discrimination. Et si on compare la situation actuelle avec celle qui prévalait avant la création des cégeps, je pense qu'on a fait un pas dans la direction d'une certaine démocratisation des institutions d'enseignement.

A l'intérieur de ces institutions, on continue cependant d'avoir des cloisons, de la tuyauterie qui commence déjà au secondaire; de sorte que, en partie à cause du poids de l'université, on a, je crois, développé au Québec une spécialisation prématurée. Mais il reste que, sur le plan social, on a quand même fait un pas en avant qui s'est inscrit dans des structures et dans des immeubles, même s'il est encore loin d'être pratiqué dans les mentalités.

Impact économique
Le chômage des cols blancs

Sur le plan économique, à cause des cégeps, il est certain qu'on est menacé par un certain chômage des cols blancs. Je dis *"à cause des cégeps"*, parce qu'ils ont contribué à hausser le niveau d'éducation de toute une génération de jeunes et que, selon moi, la structure économique n'a pas évolué aussi rapidement. Dans les prochaines années, on peut donc se trouver face à ce genre de chômage. Mais ça aussi, c'est une prophétie de malheur qui ne s'est pas vraiment réalisée. Il y a quelques années, on disait que l'un des fruits de la réforme et de la démocratisation de l'enseignement serait la création de chômeurs cols blancs, qui seraient les plus révoltés des citoyens, et que nous formerions ainsi un réservoir de révolutionnaires. J'ai souvent vu des gens présenter ceci comme une objection à la démocratisation de l'enseignement.

Ce genre de chômage existe actuellement dans d'autres pays; en Italie, par exemple, où des étudiants manifestaient récemment, et aux États-Unis, où le nombre de PhD en chômage est beaucoup plus élevé qu'ici. Mais au Québec, même si on a dit que les finissants de cégep étaient menacés de chômage, et même si on continue à le dire, ça ne s'est pas vraiment produit. Jusqu'ici, notre marché du travail a été capable d'absorber les cégépiens; c'est probablement parce que ce marché n'était pas encore assez saturé par le haut, c'est-à-dire par le haut de l'échelle de l'éducation.

C'est la même chose au niveau universitaire. Il y a quelques années, au Québec, on parlait beaucoup du chômage des sociologues, on faisait même facilement rire une salle en parlant de la surproduction de sociologues; mais nous, au département de sociologie, nous n'entendions pas parler de chômage chez nos anciens. Nous avons décidé quand même de faire une enquête — étant donné que nous sommes des spécialistes d'études —, et nous avons trouvé qu'il n'y en avait pas en chômage; bien sûr, ils n'étaient pas tous employés dans des choses qu'ils aimaient ou

dans des choses où ils se sentaient suffisamment utilisés, mais la majorité d'entre eux – même s'ils n'enseignaient pas la sociologie et même s'ils ne faisaient pas des recherches de sociologues – disaient qu'ils utilisaient leur sociologie, soit comme journalistes, soit comme relationnistes, soit comme administrateurs d'un secteur quelconque d'une entreprise ou de l'administration publique.

Il n'y a donc pas encore eu ce chômage des sociologues dont on a tant fait état.

Quant à la grande révolte des cégépiens qui a eu lieu en 1968-69 – à la suite de mai '68, en France –, elle a été provoquée, si je me souviens bien, par deux journées d'étude sur le chômage et sur l'inadéquation entre la formation des cégépiens et le marché du travail. On disait alors, "On est en train de former des chômeurs instruits", et les cégépiens sont sortis dans la rue en criant, "Nous ne voulons pas être des chômeurs instruits", "*Il faut changer ce pays*", etc. C'est cette crainte du chômage – qui ne s'est pas produit en fait –, crainte qu'on exprime encore aujourd'hui, qui a été à l'origine de ces grandes manifestations étudiantes.

Cette prophétie de malheur va-t-elle se réaliser?

Quant à moi, je suis loin d'être certain que cette prévision va se réaliser. D'autant plus que, maintenant, on entre dans une phase où le nombre de cégépiens n'ira pas en augmentant; il devrait normalement plafonner, et peut-être même diminuer. Et c'est la même chose pour le nombre d'universitaires.

On peut donc s'attendre à une certaine crise du cégep et de l'université, d'ici deux ou trois ans, alors qu'on aura le même problème qu'on a actuellement à l'élémentaire et au secondaire.

Va-t-on mettre à pied des professeurs de cégep et d'université parce qu'on n'aura plus assez d'étudiants? Ou bien, va-t-on trouver d'autres formules pour occuper tout ce monde-là en attendant qu'une nouvelle vague de natalité vienne les reprendre, sept ou huit ans après?

Sur ce genre de questions, je pense que les prévisions des économistes sont constamment à revérifier.

Des aspirations qui ne peuvent être comblées

Pour conclure, sur l'impact économique, je crois qu'on a probablement développé chez un certain nombre de nos jeunes, des aspirations qui ne sont pas nécessairement comblées. Par exemple, je suis surpris de voir le nombre de jeunes qui ont développé des aspirations de vie de travail dans le secteur culturel de la vie économique – théâtre, cinéma, musique, etc. – et, malheureusement, au point de vue économique, c'est un secteur qui, au Québec, est vraiment très déficient. Dans ce secteur, on trouve bien des jeunes qui ne peuvent utiliser leur formation que le soir ou les fins de semaine; ainsi, de nombreux comédiens travaillent le jour dans des bureaux et essaient de faire carrière le soir, et on a aussi un grand nombre de poètes du soir et d'écrivains du soir.

Ceci met sûrement en évidence une des pauvretés du Québec, mais je pense que cette situation est caractéristique d'une toute petite société comme la nôtre. Avec une population de six millions et une économie qui est elle-même colonisée, il est bien difficile de développer un secteur économique culturel.

Bilan sommaire

Le cégep est quelque chose d'unique

Je pense qu'on a créé ici quelque chose qui n'existe nulle part au monde. Je suis loin d'être sûr que ce soit un succès, mais je pense qu'on ne peut pas dire, non plus, que ce soit un échec.

C'est un acquis social et culturel

J'ai l'impression qu'on ne peut nous passer du cégep. Le cégep, pour moi, c'est un acquis social et culturel. Un acquis économique: je ne sais pas encore.

Mais c'est un acquis social et culturel qui a fait avancer une communauté, la communauté québécoise, qui était en retard sur le développement de l'Amérique du Nord, qui avait été beaucoup

trop repliée sur elle-même et qui avait vécu les changements de la révolution industrielle à travers des structures pré-industrielles – dans le secteur de l'éducation comme dans le reste.

Et dans la période de récupération qui a suivi, je crois que le cégep est un des éléments – ce n'est pas le seul – qui ont beaucoup contribué à faire mûrir la petite culture québécoise et à lui ouvrir des portes et des fenêtres sur le monde.

Impact culturel (possible) des cégeps

Pour une francophonie nord-américaine

Un des grands défis de l'avenir du Québec, c'est évidemment de créer ici, et de maintenir ici, une francophonie qui soit originale. On sait que cette francophonie n'est pas la francophonie française de France, qu'elle est une toute autre chose. Elle est nord-américaine. Cependant, si elle n'est que le décalque, que la traduction de l'anglais au français de la culture américaine, ça ne vaut pas la peine de faire tant d'efforts pour la faire survivre.

Un outil de décolonisation culturelle

Le défi de l'avenir, pour le Québec, c'est bien plus l'indépendance culturelle que l'indépendance politique, et on peut espérer que le cégep contribuera à une certaine décolonisation culturelle du Québec par rapport aux Etats-Unis et à la France, étant donné que, d'une part, nous sommes de plus en plus envahis par la culture américaine qui a un très grand impact sur ce qu'on peut appeler au Québec la culture populaire, et que, d'autre part, un grand nombre de professeurs d'université, il me semble, sont restés "*branchés*" sur la France.

Personnellement, j'espère qu'on développera, à partir du cégep – et d'une certaine "*intelligentsia*" autour du cégep, à la fois chez les étudiants et les professeurs –, une certaine autonomie culturelle qui soit un mode américain d'être francophone, et un mode américain vraiment assimilé, parce que transformé.

Je pense qu'on a besoin de connaître la culture américaine de l'intérieur, non pas pour la copier, mais pour mieux s'en protéger, pour mieux en tirer une certaine critique et en même temps les éléments d'une certaine nouveauté, d'une certaine innovation. Ce n'est pas en ignorant la culture américaine que nous pourrons nous en protéger. Ce qu'il faut, je crois, c'est que des jeunes intellectuels au Québec étudient à fond la littérature américaine, la philosophie américaine, etc., et qu'en même temps ils soient plus en contact avec les mouvements de contestation que l'on trouve aux Etats-Unis.

Selon moi, c'est là une des nécessités de l'avenir. Je ne dis pas que le cégep l'a fait jusqu'à maintenant, mais je pense que le cégep pourrait être un lieu où cela pourrait se faire.

Le rôle des professeurs de cégep

Une chose qui me frappe chez les professeurs de cégep, c'est qu'un bon nombre d'entre eux sont sensibles à la littérature américaine et à la musique américaine, plus que les professeurs d'université et encore plus que les enseignants qu'on avait dans les collèges classiques, autrefois. Beaucoup plus de professeurs de cégep que de professeurs d'université ont voyagé à travers le monde et les États-Unis, et souvent, de façon beaucoup moins conformiste; en fait, rares sont les professeurs de cégep que j'ai rencontrés qui n'ont pas fait "*leur voyage*" quelque part. Ils ont donc beaucoup moins de ces préjugés anti-américains simplistes qu'on trouve chez des gens d'autres milieux, et pour moi, c'est un point important car je vois là un des éléments de construction de l'avenir du Québec.

On n'a pas assez réfléchi sur ce problème de la francophonie nord-américaine et, jusqu'ici, on a surtout insisté sur la nécessité de la survivance de cette francophonie. Je pense que nous sommes rendus à un moment de notre histoire où il faut faire la preuve que cette francophonie peut avoir de l'imagination et que les professeurs de cégep ont un rôle à jouer là-dedans.

Thème 7

22

Compte rendu de l'entrevue de Ghislaine ROQUET

L'impact économique, social et culturel des cégeps

La question pourrait aussi se poser de cette façon: Jusqu'à quel point avons-nous effectivement réalisé cet objectif que nous nous étions fixé de donner à chaque région du Québec un établissement collégial de prestige où on aurait à la fois l'enseignement général et spécialisé et où les étudiants pourraient, assez facilement, passer d'un type d'enseignement à l'autre?

La décision de mettre sur pied un réseau unique, et ses répercussions

D'autres idées avaient cours au moment de la création des cégeps. Ainsi, en Angleterre, on avait distingué très nettement entre eux les colleges pré-universitaires et les colleges technologiques, et on était à développer un enseignement technologique, non seulement collégial, mais universitaire. On a vu des choses semblables se faire, par exemple, en Ontario, et actuellement, au Nouveau-Brunswick, où on a regroupé toutes les écoles de technologies, et même les écoles de métiers, dans des colleges qu'on appelle *"colleges communautaires"*. Ceci permet de donner à l'enseignement professionnel une certaine cohérence.

Il aurait été facile de faire la même chose à Montréal et à Québec, mais nous avons vite réalisé que, à cause de la dispersion de notre population hors de ces deux grands centres, il serait impossible de mettre sur pied deux réseaux d'enseignement valables: un réseau pré-universitaire et un réseau professionnel. De plus, il y avait toujours ce danger que le réseau professionnel soit moins bien vu, moins favorisé. Voilà ce qui nous a le plus influencé dans notre décision de former un réseau unique.

Quand on essaie d'évaluer l'impact de cette décision, il faut faire attention, car les opinions varient suivant les milieux. Ainsi, dans les milieux officiels, j'ai souvent entendu dire que les cégeps, du point de vue professionnel, n'avaient pas rempli leur mission, que c'était une déception et que les gens associés à la formation professionnelle – les industriels et les gens de l'industrie minière, par exemple – aimeraient qu'on revienne aux anciens instituts de technologie.

Par ailleurs, j'ai cet écho des gens des régions périphériques qui, pour la première fois dans leur famille, ont des enfants qui peuvent faire des études plus avancées et qui sont très contents de ce que le cégep représente dans leur milieu. Dans des milieux très industriels, très ouvriers – comme dans la région du Saguenay ou sur la Côte-Nord – il faut bien se rendre compte que l'enseignement professionnel a plus de chances d'être valorisé; dans ces milieux, les étudiants qui choisissent le pré-universitaire sont ceux qui ne sont pas *"branchés"*, comme on dit là-bas; ceux qui savent ce qu'ils veulent s'engagent dans une branche bien définie de l'enseignement professionnel. Evidemment, dans ces régions, les bonnes situations ne sont pas en sciences humaines ni en littérature, et les cours professionnels sont valorisés parce qu'ils débouchent sur de l'emploi bien vu et bien rémunéré.

Mais dans des régions où il y a plusieurs universités, comme celle de Montréal, les jeunes qui rêvent d'avancer un peu lorgnent du côté de l'université, et le danger est grand que l'enseignement professionnel ne leur apparaisse que comme un pis-aller. Je crois que cette attitude a beaucoup affecté l'impact économique et social des cégeps.

L'une des choses qui a le plus nui à l'enseignement professionnel des cégeps, selon moi, c'est qu'on n'ait pas vraiment mis en place une école de prestige qui aurait, à la fois, formé des enseignants et servi de tremplin aux étudiants qui auraient voulu passer à l'université; en génie, par exemple. En fait, on a créé un cours terminal qui n'a presque pas de débouchés vers l'enseignement supérieur, et qui a donc moins de prestige, ce qui veut dire qu'on a de la difficulté à recruter des professeurs; que

ce soit au secondaire ou au collégial, les professeurs du professionnel sont beaucoup moins payés que les autres parce que, très souvent, ils n'ont pas de diplôme universitaire de premier cycle; ils ont une riche expérience, mais on ne leur facilite pas l'accès à des études de technologie supérieure.

En France, le Conservatoire des Arts et Métiers — qui a voulu faire le joint entre l'enseignement technique et l'enseignement du génie et a formé ce qu'on appelle des "*ingénieurs-techniciens*" — a maintenant une réputation absolument bien établie. Je pense que c'est un maillon de la chaîne qu'il nous manque, à nous, au Québec.

Pour que le cégep joue son rôle de valorisation et de développement de l'enseignement professionnel et pour qu'il ait un réel impact économique et social, il va falloir qu'on trouve à l'enseignement professionnel des débouchés vers l'enseignement supérieur et qu'on l'alimente constamment avec des professeurs qui ont, d'une part, de l'expérience pratique et, d'autre part, une formation universitaire.

Le succès actuel des collèges de technologie ontariens peut presque nous faire regretter la décision que nous avons prise de mettre sur pied un réseau unique. Mais, si on considère la dispersion de notre population dans les régions périphériques, on se rend compte que cette décision a été plus favorable à cette partie de notre population qui, habituellement, est défavorisée du point de vue de l'éducation.

L'accessibilité à l'enseignement collégial

Il y a une chose qu'il ne faut pas oublier, et c'est que, au moment où les cégeps ont été fondés, une très faible proportion de Québécois avaient accès à l'enseignement collégial; proportionnellement aux Québécois de langue anglaise, c'était vraiment scandaleux.

Actuellement, il y a certainement un "*boum*" du côté de l'enseignement collégial, et ceci est dû au fait que cet enseignement soit devenu gratuit et qu'il puisse facilement être reçu par tranches. Ce dernier point a beaucoup contribué à faciliter l'accès au cégep; on peut faire un semestre, aller travailler ou voyager pendant deux ou trois ans et revenir compléter ses études. Mais, malgré tout, on n'a pas encore atteint le taux de scolarisation qu'on devrait atteindre à ce niveau et on se demande ce qu'il faudrait faire pour que plus de nos jeunes accèdent à l'enseignement collégial.

Et il y a toujours ce fait qu'on avait prévu un plus fort développement de l'enseignement professionnel collégial. Comment l'expliquer? Je pense que, pour beaucoup de Québécois, le collège représentait la seule voie d'accès aux professions, à une autre classe sociale, et que plusieurs d'entre eux, au lieu de se demander de quel côté allaient vraiment leurs goûts et leurs talents, se sont orientés vers l'enseignement collégial général pour réaliser un rêve longtemps caressé.

Il faudra peut-être attendre une autre génération avant que d'autres formes d'étude soient valorisées et je pense qu'on va continuer à avoir ce genre de difficultés tant qu'on n'aura pas réglé ce problème du passage facile d'un type d'enseignement à l'autre.

Mais ce qu'il faut chercher à faire, au fond, c'est faire en sorte que chacun puisse trouver le genre de cours dont il a besoin pour faire le travail qu'il a à faire.

Le conseil d'administration des cégeps

Pour que les cours soient en réponse à des besoins réels, les conseils d'administration de cégep pourraient être mieux utilisés qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. En fait, je vois là un des objectifs du Rapport Parent qui n'a pas été pleinement réalisé.

Quand on a pensé à la façon de constituer le conseil d'administration des cégeps, on ne voulait pas leur donner un comité de régie interne, ni un comité responsable du budget jusque dans ses moindres détails, comme ça s'est malheureusement produit.

J'ai été moi-même membre de conseils d'administration de cégeps, et on était pris, jour après jour, dans la cuisine interne du cégep alors qu'il y avait là des gens parfaitement capables de s'en occuper qui auraient tout simplement eu à rendre des comptes occasionnellement. Il n'y avait pas de raison, pour le conseil d'administration, de doubler le directeur général, le directeur des études et les principaux cadres du collège.

En fait, je pense qu'on a tellement occupé les conseils d'administration avec des questions d'administration interne qu'ils n'ont pas été capables de jouer leur rôle de pont entre le cégep et le milieu. Il n'y a pas vraiment eu cette espèce d'interaction, d'offre et de demande, entre le cégep et le conseil d'administration – comme représentatif des ressources et des besoins de la région – que nous avions prévue au moment de la création des cégeps.

Nous avions entrevu alors, un conseil d'administration composé en grande partie de gens du milieu – d'industriels, de commerçants, de professionnels, de gens des syndicats – qui seraient donc une tranche de la population active d'une région, particulièrement des forces économiques et sociales, et qui donnerait à chaque cégep sa personnalité, son orientation, en l'aidant à mordre sur la réalité de sa région. Dans ces conditions, les décisions d'un cégep – de donner tel cours, de donner telle spécialité ou d'orienter de telle façon tel profil de cours, par exemple – répondraient mieux à la réalité de la région, à ses possibilités de développement, à ses chances d'emploi, etc.

Je crois qu'il y a là une bonne idée qu'on n'a pas encore exploitée à fond.

La relation cégep-milieu

Le cégep, au fond, est une ressource importante qu'il faut savoir exploiter. Il peut, d'une part, servir à la promotion du milieu et, d'autre part, il peut aussi aller chercher quelque chose dans le milieu; par exemple, des chargés d'enseignement venant de grandes industries ou de bureaux du gouvernement.

Le cégep, en tant que tel, a déjà beaucoup donné. Je trouve extraordinaire qu'en l'espace de dix ans il se soit, malgré tout et presque partout, enraciné, qu'il soit devenu une présence normale dans des milieux où, jusqu'à tout récemment, bien des gens n'avaient pas pensé faire une étape de plus dans leurs études.

Cette présence normale du cégep dans divers milieux est un acquis, et c'est important. Mais si on pense en termes de "convivialité" – de vie en commun du cégep et du milieu – je pense qu'il y a beaucoup à faire de ce côté-là.

Étant donné que le cégep reçoit tous ses fonds de la collectivité, il lui doit tout. Il doit vraiment être une ressource que tout le milieu exploite.

Nos universités n'ont jamais eu cette mentalité, et j'espère beaucoup des cégeps qui sont mieux ancrés dans des milieux plus restreints. Cette conscience sociale – cette idée que le cégep doit chercher à répondre aux besoins de la collectivité dont il fait partie – pourrait, peut-être, être réalisée dans certains quartiers de Montréal, mieux identifiés, mais actuellement, elle est plus développée en dehors de Montréal.

Une expérience intéressante à ce point de vue a été faite à Rimouski, il y a quelques années. On a fait une enquête approfondie sur les besoins d'éducation du milieu – aussi bien des adultes que des jeunes – et on s'est interrogé sur le genre de services offerts par le cégep. Je sais que l'Université du Québec à Rimouski a été impliquée dans cette recherche, mais je ne sais pas jusqu'à quel point le cégep l'a été; c'est cependant le genre de choses qu'on devrait attendre du cégep, si on se réfère à la structure qu'on voulait lui donner au tout début: la composition et le rôle de son conseil d'administration, le fait que le cégep reçoive toutes ses ressources de la collectivité et le fait qu'on voulait que le réseau des cégeps soit vraiment ancré dans chaque région du Québec.

Une des idées auxquelles nous tenions beaucoup, c'est que le cégep soit une espèce de centre culturel de la région. Et je crois que c'est actuellement en train de se réaliser; déjà, les collèges classiques avaient cette orientation – c'est là qu'avaient lieu les concerts, que se donnaient les pièces de théâtre, que se tenait le ciné-club, etc. – et je pense que cette vocation des collèges classiques s'est poursuivie, et même accentuée, dans les cégeps.

Il est donc évident que les cégeps ont eu un impact, à la fois économique, social et culturel dans leurs milieux respectifs, mais cet impact est difficile à mesurer.

La mission éducative des cégeps

Même si on peut parler d'impact économique, social et culturel des cégeps sur leurs milieux, il reste que la mission des cégeps est tout d'abord éducative, et je ne suis pas très sûre qu'on ait encore exploité au maximum cette ressource que sont les cégeps, tout particulièrement dans le domaine de l'enseignement des adultes.

L'enseignement des adultes

Il est extrêmement important pour les adultes de pouvoir poursuivre un perfectionnement, un recyclage, sans devoir aller à l'autre bout du monde. Et, à ce point de vue, l'investissement considérable qu'on a fait dans les polyvalentes et les cégeps, il faut que ça rende.

Puisqu'on parle d'impact, il faut parler aussi de rendement, et je me demande si, actuellement, les cégeps utilisent au maximum les ressources qu'on a en édifices, en documentation, en centres d'informatique, etc. Combien d'heures par jour et combien de jours par année ces ressources dorment-elles?

Les gens de milieux qui sont, par ailleurs, peu gâtés et qui croient qu'ils ont droit à ce que ces ressources leurs soient ouvertes sont très sévères, à la fois, à l'égard des commissions scolaires et des cégeps. Le ministère pourrait peut-être mettre au point certains mécanismes, par exemple la "location" des services, ce qui permettrait de vérifier que les dépenses qu'on fait servent.

Dans la mesure même où on veut que les cégeps jouent un rôle éducatif et culturel, il faut qu'ils se montrent plus créateurs. Ainsi, par exemple, les cours sont très souvent donnés aux adultes exactement selon la même formule qu'aux étudiants du jour, sans qu'on tienne compte, d'une part, de leur expérience, qui constitue une force, ni d'autre part, de la distance qu'ils ont prise par rapport au travail intellectuel, qui constitue une faiblesse et qui nécessite une espèce d'apprivoisement.

Ces gens, qui n'ont pas eu la chance d'avoir quand ils étaient jeunes une éducation collégiale ou secondaire – et qui, en plus, sont obligés de payer ces cours, et de les payer cher – devraient pouvoir faire valoir certains crédits. Il devrait y avoir des sessions de formation intensives spécialement pour eux, et le ministère devrait rembourser les collèges qui rempliraient excellemment ce rôle.

Prospective

Les conflits dans les cégeps

Le cégep forme quand même un milieu assez créateur, assez dynamique, et il y a là un corps professoral relativement jeune et très qualifié. C'est une ressource qu'on aurait pu et qu'on doit encore galvaniser et dynamiser le plus possible. Et, à ce point de vue, j'ai été très désolée de voir combien on a eu de difficultés professionnelles et syndicales dans les collèges; les cégeps ont été constamment secoués par toutes sortes de conflits, et ceux qui ont pu y échapper ont été rares.

Pendant longtemps, les cadres des cégeps, en particulier les directeurs pédagogiques, avaient une moyenne de vie d'environ un an et demi. Quant aux professeurs, de plus en plus, ils se sont mis à compter sur leurs syndicats pour défendre certaines de leurs revendications qui étaient purement professionnelles.

Je me demande si ceci n'est pas dû au fait que, de plus en plus, la commission pédagogique – et les départements qui l'alimentaient, qui la soutenaient – n'avait pas perdu beaucoup de ses pouvoirs pédagogiques réels. Dans la mesure où les professeurs – qui représentent en bonne partie la force intellectuelle et la force professionnelle du cégep – n'ont pas la chance d'influencer les orientations pédagogiques d'un cégep, dans la même mesure, on risque de s'acheminer vers des conflits qui prennent la voie de conflits syndicaux, tout simplement parce que les professeurs n'ont pas d'autre porte-parole.

Personnellement, à un moment donné, je me suis demandée si ces conflits – qui, très souvent, étaient mal réglés, de sorte qu'on accumulait constamment de la mauvaise humeur – n'allaient pas, à toutes fins pratiques, détruire les cégeps.

Un pacte éducatif au profit des étudiants

Etant donné que bien souvent, dans ces bagarres, dans ces luttes de pouvoir entre le gouvernement et les syndicats qui se sont faites ces dernières années, on a l'impression que, finalement, on oublie tout à fait les étudiants, je me demande s'il n'est pas grandement temps qu'on ait, au Québec, un "pacte éducatif".

Dans le domaine économique, on parle souvent d'une espèce de pacte qu'on aimerait voir établir entre le patronat, le gouvernement et les syndicats; de façon analogue, le gouvernement et les cégeps – dans cette éventualité, les conseils d'administration des cégeps pourraient jouer un rôle puisqu'ils sont, d'une certaine façon, des corps représentatifs, même s'ils ne sont pas élus – pourraient essayer de s'entendre sur des objectifs de progrès, sur des réalisations et sur des améliorations très concrètes à réaliser au profit des étudiants.

Le cégep, une ressource sous-exploitée

Quand on me demande quel a été l'impact du cégep au Québec, je le vois un peu comme une ressource, comme un outil privilégié de notre promotion économique, sociale et culturelle. Le cégep est vraiment une articulation majeure, entre le secondaire et l'universitaire, dans notre système d'enseignement, et je vois sa fonction autant pour les adultes qui sont à des périodes de changement dans leur travail ou dans leurs ressources sociales que pour les jeunes adultes de 17 à 22 ans.

Mais je crois que, jusqu'à maintenant, on n'a pas exploité au maximum cette ressource, et j'aimerais bien que les cégeps, régionalement, collectivement et provincialement, se définissent une vocation économique, sociale et culturelle beaucoup plus ambitieuse et que ce réseau d'institutions d'enseignement soit considéré comme un atout important dans la réalisation du projet de développement que le Québec, encore une fois, essaie de se donner.

compte rendu de l'entrevue de Jean-Paul DESBIENS

Impact social
La donnée de base

La donnée de base qui a entraîné les recommandations du Rapport Parent et, ensuite, l'application de ces recommandations est la suivante: Jusqu'à la création des cégeps, il n'y avait pratiquement aucune institution **publique** conduisant, d'une part, à l'ensemble des structures d'accueil universitaires et, d'autre part, presque rien, non plus, préparant les étudiants pour un certain nombre de fonctions dites techniques.

Le système public s'arrêtait, à toutes fins utiles, après la onzième année; il y avait bien quelques douzième année et quelques treizième année publiques, mais ça ne touchait qu'environ 3,000 élèves pour tout le Québec.

Ce sont des considérations d'ordre politique, économique, social et culturel qui ont fait que, à un moment donné, on a décidé de mettre sur pied des institu-

tions capables d'assurer une formation de niveau post-secondaire et pré-universitaire pour l'ensemble de la population, ces institutions devant être "polyvalentes", c'est-à-dire devant, d'une part, pouvoir conduire à l'université ceux qui le voudraient et qui le pourraient et, d'autre part, devant pouvoir préparer les autres à remplir les fonctions de travail exigées par l'état actuel du développement industriel du Québec.

Et, après dix ans, on peut dire que ceci a été totalement réussi: nous avons maintenant une structure publique, unique, conduisant à l'université et au monde du travail.

La formation générale et la formation professionnelle

Cependant, la tendance historique et un peu la force d'inertie ont fait que, durant les deux ou trois premières années de fonctionnement des cégeps, les étudiants sont allés en masse du côté des études générales, donc conduisant à l'université, et beaucoup moins que prévu, et beaucoup moins que souhaitable, sont allés du côté de la formation professionnelle.

Cette tendance a commencé à se renverser en 1970-71 et, actuellement, je pense que les proportions sont, pour l'ensemble du réseau, à peu près ce que les auteurs du Rapport Parent avaient souhaité, c'est-à-dire entre 60 et 70% des étudiants du côté de la formation professionnelle et entre 30 et 35% du côté de la formation générale. Mais ceci est à vérifier.

On aurait pu imaginer une autre structure

Théoriquement, on aurait pu imaginer une autre structure que celle des cégeps. Il n'est pas encore prouvé, à mes yeux, qu'il fallait absolument mettre ensemble la formation professionnelle et la formation dite générale, comme on l'a fait; le contraire, non plus, à mon avis, n'est pas prouvé; de sorte que, si j'avais actuellement à prendre une décision à ce sujet, je favoriserais la continuation de l'expérience actuelle parce que, pour une structure comme celle des cégeps, dix ans de fonctionnement, ça ne constitue qu'une très brève période.

En Ontario, on a séparé le technique du général; on a regroupé la formation technique en quatre *"College of Applied Arts and Technology"*. Dans cette province, on avait une toute autre tradition scolaire, et on a opté pour une solution différente.

Personnellement, je crois qu'on ne peut jamais, nulle part, inventer une structure qui soit vraiment neuve à tous les égards et qui ne soit pas obligée de tenir compte d'une réalité de départ. Au Québec, dans le cas des cégeps, il fallait tenir compte de notre propre histoire scolaire qui avait fait que, par exemple, la formation dite générale était assumée uniquement par les collèges classiques, qui étaient des collèges privés, et que la formation technique, qui avait été négligée, était entre les mains de l'État. Les cégeps sont venus placer ces deux types d'enseignement à mi-chemin entre les écoles privées et les écoles étatiques, et je me réjouis assez de cette solution. Je ne suis pas partisan de l'étatisme, mais par ailleurs, je suis capable de voir qu'il fallait absolument mettre sur pied un système public en regard de rien; en effet, il n'y avait pratiquement rien de public, à l'époque, en ce qui a trait à l'enseignement professionnel, et pour ce qui est du secteur général, tout était privé. On a alors utilisé ce qui existait — des institutions, des professeurs, des programmes, etc. — et on a homogénéisé tout ça pour former les cégeps.

C'est ça, en bref, notre histoire scolaire. Il fallait en tenir compte et c'est un peu tout ça qui explique la nature et la structure des cégeps, tels qu'on les connaît actuellement, et tels qu'il a fallu les faire.

Le taux de scolarisation

Une chose qui demeure surprenante, toutefois, c'est qu'il n'y ait pas autant d'étudiants au niveau collégial qu'on le souhaiterait. Dans l'Annexe du Tome II du Rapport Parent préparée par le démographe Jacques Henripin, on estimait que 50% environ des finissants du Secondaire V devraient normalement s'inscrire au niveau collégial pour y poursuivre des études conduisant, soit à l'université, soit au marché du

travail (1). Or, cette proportion n'a pas été atteinte. Je pense qu'elle est située actuellement entre 37 et 40%, soit, par rapport à cet objectif, un déficit de 10 à 13%, de finissants de Secondaire V qu'on devrait normalement retrouver au collégial et qu'on ne retrouve pas.

Mais ce 50%, est-ce que c'est un absolu? Est-ce qu'il est sujet à révision? (2) Si on se réfère à l'Annexe du Tome II du Rapport Parent, on voit que ce chiffre de 50% avait été établi à partir d'un certain nombre de considérations, dont certaines n'étaient, au fond, que purement statistiques. Dans d'autres pays dont les structures peuvent être comparées aux nôtres, par exemple, les Etats-Unis, trouve-t-on 50% de la population étudiante possible à des niveaux d'études comparables au niveau collégial? Je serais plutôt porté à en douter car je sais qu'aux Etats-Unis, ces dernières années, il y a eu une certaine désaffection vis-à-vis le niveau d'études qui correspond à celui que nous appelons ici "études collégiales".

Impact culturel

Le cégep, un lieu où s'élabore la culture québécoise contemporaine

Quant à l'impact culturel des cégeps, il est forcément énorme. Je dis bien *"forcément énorme"*, pour la simple raison que, même si on tient compte du fait que seulement 37% de la population étudiante possible accède à ce niveau d'études, des dizaines de milliers de jeunes, entre 16 et 19 ou 20 ans, se retrouvent au cégep; je pense qu'entre 150 et 200 mille Québécois et Québécoises ont traversé ce niveau d'études.

Et le cegep est un lieu où s'élabore présentement la culture québécoise contemporaine. C'est un phénomène culturel; je n'ai pas à le qualifier de positif ou de négatif, mais c'est certainement un phénomène culturel extrêmement important. La perception que les jeunes ont du monde est formée, en partie, au cégep. Un mode de vivre des jeunes s'est élaboré dans ce milieu-là. Leur niveau de préoccupation – par exemple, leur conscience politique – est certainement supérieur à celui que je pouvais avoir au même âge.

Ce phénomène n'est pas attribuable qu'aux seuls cégeps – il y a aussi les mass média et le reste du monde – mais les cégeps ont joué un rôle important là-dedans.

La participation

Le long apprentissage de ce qu'on appelle communément "la participation" a commencé à se faire au cégep, et il continue à se faire. C'est laborieux, c'est erratique, mais, quand même, c'est positif. On peut parler d'un *"mythe de la participation"*, en ce sens qu'on confond – ou qu'on veut confondre – participation et simple délibération. En d'autres termes, on a trop séparé participation et responsabilité.

Je pense qu'on ne peut vraiment participer que lorsqu'on assume de véritables responsabilités. Et, comme les Québécois à ce sujet-là ne sont pas différents des autres, il est assez naturel qu'ils se retirent plus volontiers, au moment de prendre la responsabilité d'une décision, qu'au moment où il s'agit simplement de s'exprimer et de délibérer.

Mais, malgré tout, des progrès ont été faits et, encore une fois, nous ne sommes pas les seuls à être aux prises avec la difficulté de faire vraiment participer les gens à la construction de leur propre vie, de leur propre culture.

---

(1) Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Tome II: Les structures pédagogiques du système scolaire, 1964, ANNEXE: *Prévisions de population scolaire*, par Jacques HENRIPIN, pp. 264 à 286.

(2) Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Tome II: Les structures pédagogiques du système d'enseignement, 1964, ANNEXE: *Prévisions de population scolaire*, par Jacques HENRIPIN, p. 265.

"Il y a quelques abus dans l'emploi de l'expression 'pleine scolarisation'. Nous voulons désigner par là la situation qui serait caractérisée par le fait que tous les élèves s'orientent de façon à tirer le meilleur parti possible de leurs aptitudes. On peut penser qu'une telle situation ne sera jamais absolument réalisée: l'évolution technologique, pédagogique et sociale entraînera toujours des déséquilibres; et même si l'on connaissait de façon parfaite la répartition des aptitudes dans une population, de même que les taux de scolarisation qui y correspondent, il n'est pas certain que l'orientation effective des élèves corresponderait à un idéal."

La préparation pour l'université

Quand on dit que les étudiants sont moins bien préparés pour entrer à l'université, je me demande s'il ne s'agit pas là d'un reproche qu'un niveau d'enseignement fera toujours à un niveau inférieur d'enseignement. Au niveau collégial, nous disons la même chose: "Les étudiants auraient dû apprendre ça au secondaire; il faut tout reprendre au collégial". Je pense qu'il y a dans ce genre de critique un aspect de l'éternelle complainte pédagogique.

Et si on base ce genre de critique sur un point précis — comme la qualité de l'écriture — et si on dit qu'elle a baissé, encore là, j'ai des réticences à affirmer que ce soit le cas et que ce soit la faute des cégeps. Écrire sera toujours une espèce de métier, et rares sont ceux qui peuvent le faire comme François Mauriac ou Jacques Malraux. On ne peut pas demander à l'ensemble d'une population d'exceller dans ce domaine. Ceci étant dit, on peut quand même exiger, des gens qui doivent s'exprimer par écrit dans notre société, qu'ils puissent le faire raisonnablement bien. Il est cependant très difficile de prouver qu'il y a eu une baisse de ce côté-là. On a peut-être l'impression qu'il y a eu une baisse parce que, étant donné qu'il y a maintenant plus de gens dans nos écoles, toutes proportions gardées, il y en a maintenant plus qui ne "savent pas écrire". Mais, du temps où seulement une minorité soigneusement sélectionnée d'étudiants parvenait à ce niveau d'études, n'y en avait-il pas tout autant qui ne savaient pas écrire? Je ne sais pas. Mais c'est une considération qu'on doit certainement faire.

Et, à ce sujet, il ne faut pas oublier ce qui peut paraître un lieu commun: nous sommes maintenant à l'époque des mass média. On trouve actuellement dans nos maisons d'éducation la première génération à avoir connu la télévision dès son plus jeune âge. Chez cette génération, l'oral et le visuel sont beaucoup plus développés que chez les générations précédentes, et je dirais que ceci a mené à un affaiblissement de la capacité conceptuelle, et donc, de la capacité d'écrire. Je dis qu'il y a eu baisse de la capacité conceptuelle, parce que "voir" et "savoir" sont deux choses bien différentes. Il est faux de dire qu'une image vaut 10,000 mots; une image, c'est confus, alors qu'un mot, c'est précis, ça représente un concept.

La baisse de l'importance accordée à l'écrit par rapport à l'oral et au visuel a donc été générale, et on ne peut pas attribuer aux seuls cégeps cet affaiblissement de la capacité conceptuelle et de la capacité d'écrire.

Je suis très nuancé sur cette question de la préparation des jeunes pour l'université, et je crois qu'il faut l'être parce que bien des choses ont changé. Ainsi, les étudiants arrivent à l'université deux ans plus tôt qu'avant; je parle du Québec, évidemment. Dans l'ensemble du monde occidental, avant l'implantation des cégeps, on pouvait accéder à l'université après 13 ans de scolarité, alors que nous, au Québec — du moins chez les francophones — on n'y accédait qu'après 15 ans de scolarité. Il est un peu normal que quelqu'un qui n'a que 13 années de scolarité, soit un peu moins bien préparé qu'un autre qui en a 15; mais la gageure du Rapport Parent, c'était justement que, même en raccourcissant le trajet avant l'université, on maintiendrait une qualité égale, sinon supérieure, d'enseignement. Est-ce que cet objectif a été réalisé? C'est très difficile à dire, compte tenu des réserves que je viens de faire et aussi parce qu'on ne s'est pas donné de moyens pour mesurer une telle chose.

La baisse de la qualité de l'enseignement, encore une fois, n'est pas un phénomène propre au Québec. Il est général. Un article vient de paraître, là-dessus, dans la revue Prospective (1). Dans certains états des États-Unis, présentement, on est à mettre au point ce qu'on pourrait appeler un "*test d'aptitudes*" visant à déterminer quel est le niveau d'apprentissage qu'on doit attendre d'un

(1) PROSPECTIVES, Vol. 13, no 1, p. 4, Octobre 1977, Editorial de Jacques TREMBLAY.

étudiant avant de le faire passer au niveau universitaire. Il faudrait que, nous aussi, on se donne des moyens de mesure.

La préparation pour le marché du travail

Est-ce que les étudiants arrivent suffisamment préparés sur le marché du travail? Si je porte un jugement à partir de ce que je connais, je serais porté à dire qu'il n'y a pas eu de baisse en ce qui concerne les fonctions de travail proprement techniques. Si je me réfère à quelques cas qui sont très près de nous, je pense que les traditions se sont maintenues; en effet, ici même, au Campus Notre-Dame-de-Foy, nous utilisons les services de finissants de cégeps comme techniciens de laboratoire et comme techniciens en audio-visuel, et nous en sommes très satisfaits, même si nous n'avons pas fait une recherche particulière pour les trouver.

Du côté de certains services, toutefois, je croirais qu'il y a eu une baisse, et que cette baisse serait due à deux raisons. La première, c'est que, quoi qu'on en dise, il y a quand même certaines tâches qui exigent une certaine expérience, une certaine maturité – on peut difficilement être conseiller matrimonial à 20 ans, par exemple – et on était plus vieux, autrefois, quand on accédait à ces fonctions. La seconde, c'est qu'on n'insiste plus assez sur les aspects pratiques de la formation; par exemple, il est, d'après moi, assez sûr que les infirmières, présentement, soient moins bien formées qu'elles ne l'étaient. Auparavant, elles faisaient presque toute leur formation sur place; c'était peut-être, comme on dit maintenant, du *"cheap labor"*, mais en tout cas, ça faisait de bonnes infirmières.

Mais, là encore, il faut être nuancé. Pendant qu'on transformait les structures d'apprentissage dans le monde scolaire, en même temps, il se produisait une énorme transformation dans les structures hospitalières; de sorte que, de toute façon, les infirmières, présentement, ne font plus ce qu'elles faisaient auparavant.

Impact économique

Que les cégeps aient eu un impact économique, je pense que c'est indiscutable. Mais je suis incapable de chiffrer ça; l'économie, ce n'est pas mon domaine. Mais, quand même, en amateur, je vois deux volets dans cet impact.

L'impact économique local

Le premier est un volet mineur, mais il compte tout de même. Il n'est pas indifférent, en effet, du point de vue économique, qu'il y ait, ou non, un cégep à Rouyn. Je prends cet exemple, parce que l'impact économique résultant du seul fait qu'on trouve un cégep à un endroit donné est d'autant plus important qu'il se trouve dans une région industriellement sous-développée ou à développement univoque. Il n'est pas question de construire un cégep à un endroit donné simplement pour faire vivre des gens à cet endroit-là; mais si, à partir de diverses considérations, on estime qu'il faille un cégep à tel ou tel endroit, le seul fait qu'il y en ait un a des répercussions sur le plan économique.

L'impact économique sur l'ensemble du Québec

Le second volet est beaucoup plus important et se rapporte à la raison d'être même des cégeps. Une société doit former ses membres pour exercer les fonctions qui lui sont nécessaires. Dans notre monde moderne, une société qui ne donnerait pas à ses membres la chance de poursuivre leurs études après le secondaire ou la onzième année se stériliserait et se mettrait, à court terme, entre les mains des autres. En nous donnant des cégeps, nous nous sommes donné, en même temps, la capacité de tenir notre place, très honorablement, je pense, parmi les autres sociétés industrialisées.

Je crois cependant qu'on a fait une petite erreur – disons "erreur", faute de trouver un meilleur mot – en préparant trop de gens pour exercer des fonctions dans le secteur des services, et pas assez pour travailler dans des secteurs plus proprement industriels. Peut-être un peu à cause de notre atavisme de Latins ou, encore une fois, à cause de notre histoire scolaire

antérieure aux cégeps et sans doute aussi à cause de la structure de l'ensemble de l'économie québécoise, nous formons, pour prendre des exemples un peu "*gros*", plus de sociologues et de techniciens en assistance sociale que de géotechniciens, de techniciens en mécanique lourde et de techniciens en foresterie.

Nous développons donc davantage les services que l'assiette des services, c'est-à-dire la production.

La contestation de '68

Pour expliquer la contestation de '68 et l'espèce de paciique qui s'est emparée des étudiants jusqu'en 1970, certains ont mis de l'avant l'argument que les étudiants s'étaient rendu compte qu'on était en train de former des "*chômeurs instruits*". C'était une forme de slogan facile, mais selon moi, ce n'était pas ça la cause. En fait, ce danger était moindre en 1968 qu'il ne l'est maintenant.

L'agitation dans les cégeps a suivi de quelques mois les troubles de "*mai '68*" en France. Il serait trop facile, aussi, de dire qu'il s'agissait de mimétisme, pur et simple, mais on ne peut pas exclure qu'il y en ait eu un peu. La principale cause de ce moment de refus, de cette espèce de panique, c'est, à mon avis, l'arrivée massive au cégep d'étudiants de Secondaire V, qui n'avaient pas traversé entièrement les polyvalentes telles qu'on les connaît maintenant. Ces jeunes se retrouvaient tout à coup dans d'immenses structures et se sentaient perdus, dépersonnalisés, incapables de développer des sentiments d'appartenance; c'est plutôt ça qui a amené ce type de comportement, à ce moment-là. La dimension de ces institutions et, en plus, la rigidité de leurs structures – non pas sur le plan disciplinaire, mais sur le plan administratif – ont donné un choc à ces jeunes qui n'y avaient pas été habitués au cours des années antérieures, et ils ont réagi à ce choc de la façon que l'on sait. Je crois que l'explication de ces troubles a plus de chances de se trouver de ce côté-là que du côté de préoccupations d'ordre économique.

Un bilan rapide

Le bilan est positif

Après dix ans, je pense que le bilan des cégeps est positif. Peu de collectivités ont, d'abord, voulu entreprendre un effort aussi considérable et, ensuite, sont parvenues à réussir ce que nous avons réussi. Je dis "*réussir*", non pas dans le sens que tout est parfait et qu'il n'y a pas eu d'accrochages, mais dans le sens que les cégeps sont là, et qu'ils sont là pour rester. C'est un niveau d'enseignement que j'aime beaucoup et dont j'espère beaucoup.

Bien sûr, l'histoire récente a été dure – encore une fois, pas uniquement pour des raisons intérieures aux cégeps –, mais pour des raisons d'évolution générale, non seulement de notre société, mais de tout l'Occident. Il faut donc voir dans tout ça une double misère: une misère propre à toute transformation importante et une misère additionnelle due à d'autres transformations qui ne dépendaient pas de nous et sur lesquelles nous n'avions aucune prise.

Les principales réalisations des cégeps

Tout d'abord, il y a eu cette prise en charge, par les cégeps, de dizaines et de dizaines de milliers de Québécois et, avec toutes les misères que l'on connaît, le fait qu'on ait pu les conduire à peu près à bon port. Ensuite, sans les cégeps, ou sans quelque chose comme les cégeps, on n'aurait pas pu introduire la rationalisation dans l'utilisation des ressources humaines et matérielles que l'on voit maintenant. Enfin, il y a eu une ouverture de plus en plus marquée des cégeps vis-à-vis de leurs milieux respectifs; il y a des cégeps qui sont plus sensibles à cette dimension que d'autres, mais, en général, ils sont autrement plus ouverts à l'ensemble des milieux où ils se trouvent que ne l'étaient les institutions dont ils ont pris la place.

Toutes ces choses sont des acquisitions. Elles ne sont pas faciles à quantifier, mais d'autre part, on peut difficilement nier qu'elles existent.

Un peu de prospective

Je ne voudrais pas que les cégeps soient pris en coupe par les universités, comme le suggère plus ou moins hypocritement le Rapport Nadeau; les universités ont assez de problèmes avec ce qu'elles sont. Je souhaite que les cégeps demeurent ce qu'ils sont maintenant, c'est-à-dire une structure distincte, à tous égards, des universités.

Et quant au reste, sans entrer dans trop de détails, ce que je souhaite surtout – et, d'après moi, c'est une condition "sine qua non", de la survie des cégeps – c'est l'assainissement des relations de travail dans le milieu scolaire. Si on ne réussit pas à assainir les relations de travail, à tous les niveaux, il n'y a plus grand chose à espérer; il y aura désaffection et destruction par l'intérieur, de plus en plus accélérée, de tout notre système scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

Pour une bibliographie très détaillée sur l'histoire, la vie et l'activité des cégeps, voir :

Le collège québécois, Introduction bibliographique,
par Lise BRETON et Jean-Luc Roy, Montréal, CADRE, juin 1976, 98 p.

Statistiques sur la population étudiante :

Perspectives d'accroissement de la population de la Province de Québec et de ses régions et prévisions des effectifs scolaires, 1961-1981,
par Jacques HENRIPIN et Yves MARTIN.
Rapport soumis à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Québec, 1962.

Prévisions de population scolaire,
par Jacques HENRIPIN, octobre 1964.
Annexe du Tome II du Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement de la Province de Québec, pages 281 à 306.

Statistiques de l'enseignement, Clientèles scolaires.
Service de l'informatique, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, Québec.

Recherches sur les aspirations des étudiants et leur degré de satisfaction :

A.S.O.P.E.: Aspirations scolaires et orientations professionnelles des étudiants.
Volume 1: Les étudiants – Analyse descriptive des données de la première cueillette (1972).
Directeurs: Pierre W. BÉLANGER et Guy ROCHER. Fac. des Sciences de l'éducation, Université Laval, Québec. Dept. de sociologie, Université de Montréal, Montréal, 1974.

Les sortants des niveaux secondaires et collégial pour l'année 1972-73 face au marché du travail.
Relance 1974 – Tome 1, mai 1974, 234 p.

Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants du niveau collégial pour l'année 1972-73.
Relance 1974 – Tome 2, juin 1975, 80 p.

Quelques ouvrages, particulièrement intéressants, sur l'impact des cégeps :

Le CEGEP: promesse et réalité,
par Ann DENIS et John LIPKIN.
Dans Prospectives, vol. 9, no 1, fév. 1973, pp. 14-23. Et dans McGill Journal of Education, Fall 1972, Vol. VII, no 2.
Avec chiffres à l'appui, les auteurs arrivent à la conclusion suivante: "... l'éducation est devenue plus accessible aux gens faisant partie de groupes auparavant défavorisés, c'est-à-dire, les francophones, les femmes, les gens de milieux non métropolitains et des classes économiquement faibles".

Le CEGEP 5 ans après: succès ou échec.
Services Étudiants, Cégep de Saint-Laurent.
Montréal, Les Grandes Éditions du Québec, 1973, 95 p.
Exposés de quelques conférenciers et de quelques panellistes invités à un teach-in. On voulait établir les premiers jalons d'un bilan sur l'expérience CEGEP. A noter, les annexes de l'exposé de Claude BEAUREGARD: une série de tableaux – par exemple, sur la mobilité des cadres – qui pourraient être mis à jour.

La démocratisation de l'enseignement,
par Arthur TREMBLAY
et
Histoire de la Commission Parent,
par Louis-Philippe AUDET.
Dans le Rapport Parent: Dix ans après, Colloque de la Société royale du Canada, Toronto, 3 juin 1975.

Le CEGEP dans son milieu,
par Robert SABOURIN.
Dans Prospectives, vol. 6, no 4, pp. 262-276.

L'expérience-cégep est éminemment valable,
par Robert SABOURIN.
Cégep de Sherbrooke, octobre 1975.

L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire,
par Jean-Paul DESBIENS.
Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires, le 23 mai 1973.
Dans Dossier Untel, Editions du Jour, Montréal 1973.

Examen des politiques nationales d'éducation - CANADA.
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques.